



## Compte-rendu du comité directeur du 30 janvier 2024

### Réunion dans la salle du CAC, sur l'aérodrome de Chartres Métropole

#### Membres du comité directeur présents

- André BOIX, Étienne BRESSON, Patrice CHARTIER, Guy DAVID, Guillaume FOUCHER, François GIGOT, Loïc GIRARD, Michel OZOG, Antoine PELLETIER

#### Autres adhérents présents

Guillaume POUILLIER

#### Début de la réunion à 19h00

### **1 Approbation du compte rendu du comité directeur du 10 octobre 2023**

Aucune remarque, compte rendu approuvé.

### **2 Élection du bureau (Secrétaire et Trésorier)**

À la fin de l'AG du 26 novembre 2023, le nouveau comité directeur a confirmé Patrice Chartier et Guy David aux postes de secrétaire et trésorier. Le tableau de composition du Comité Directeur a été mis à jour, affiché dans la salle et publié sur le site internet du CAC.

### **3 Règlement intérieur**

Le règlement intérieur, dont les modifications avaient été soumises à l'AG du 26 novembre 2023, a fait l'objet d'ultimes ajustements pour tenir compte des remarques de l'AG, qui ont été validés par le comité directeur. Il est publié sur le site internet du CAC.

### **4 Salle du CAC - Consignes**

Depuis début octobre, notre salle de l'aérodrome est fermée par une serrure à code sur la porte principale, et par un verrou intérieur sans canon extérieur sur la porte arrière (voir CR du Codir du 10 octobre 2023).

En quittant la salle, les utilisateurs doivent impérativement **veiller au bon verrouillage de cette porte arrière**, mais aussi à l'extinction des équipements électriques, des éclairages, et à la baisse des robinets thermostatiques des radiateurs. Des affiches ont été mises en place sur les deux portes, pour rappeler ces consignes (qui sont également mentionnées dans le règlement intérieur).

## 5 Finances -Subvention - Point sur les licences

Le CAC a reçu la subvention de Chartres Métropole, du même montant que celle de l'année dernière (3 600 €), subvention qui est bienvenue et nécessaire pour garantir le bon fonctionnement du club pour cette année et les suivantes.

À ce jour, pour 2024 nous comptons 56 adhérents et 6 membres associés. Le redémarrage de la saison de vol étant imminent, nous invitons tous ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à renouveler leur licence sans tarder.

## 6 Formation/accompagnement aux exigences DGAC

Deux sessions de formation/accompagnement ont été proposées (31 janvier de 17h30 à 19h30, et de 20h00 à 22h00), mais n'ont recueilli que deux inscrits. D'autres sessions seront proposées dans les prochains mois (samedi matin, mercredi en fin d'après-midi ou en soirée).

*Note : nos deux adhérents qui ont assisté à cette formation/accompagnement du 31 janvier ont réussi la qualification de télépilote du premier coup ; ils ont également prolongé la durée de validité de leurs modèles, y compris la mise à jour obligatoire concernant la présence ou l'absence d'un dispositif de signalement électronique.*

## 7 Plateforme de St-Germain

### 7.1 Mise sous alarme des containers

Après examen de plusieurs solutions, et suivant les recommandations du "Référent Sureté" de la Gendarmerie Nationale qui était venu sur place début septembre 2023, nous avons équipé les deux containers d'un système d'alarme avec retransmission par GSM. Ces alarmes se déclenchent (sirène et envoi de SMS) en cas de choc sur le container ou d'ouverture de la porte.

En cas de méfaits avérés, l'horodatage des SMS permettra à la Gendarmerie d'effectuer des recherches précises (véhicules ou téléphones dans les environs aux heures concernées).

Une affichette est apposée sur chaque container, pour indiquer que nos installations sont sous alarme, et demander un lever de doute aux membres du CAC présents sur place, en cas de déclenchement involontaire de l'alarme (sirène).

Quatre télécommandes de poche, permettant de désactiver ou d'activer l'alarme, ont été attribuées à ceux qui ont accès à ces containers.

### 7.2 Tonte du terrain

La tonte du terrain a été effectuée durant la saison 2023 par l'ESAT Ateliers des Portes du Perche, de La Loupe : travail propre et complet (sur toute la surface, sans distinction de zones de moindre importance) ; tout au plus, la dernière tonte de juillet avant la coupure du mois d'août aurait mérité d'être plus tardive, pour différer la repousse des petits pissenlits sur tiges, peu visibles à première vue, qui se sont révélés gênants.

### 7.3 Remise en état de la 2<sup>ème</sup> piste en herbe

À plusieurs reprises en 2023, entre pilotes et membres du comité directeur, nous avons parlé de la deuxième piste en herbe à l'extrémité du terrain, qui aurait pu être utile durant cette saison 2023 avec des vents soutenus en plein travers de la piste principale.

Après discussion, le Comité Directeur renonce à engager des travaux pour cette année, car cette deuxième piste resterait difficile à exploiter par vent soutenu (turbulences liées aux arbres par vent sud-ouest, prise de terrain délicate par vent nord-est, cadrage des vols selon un axe inhabituel).

Toutefois, à l'occasion de l'entretien du terrain, nous ferons une tentative de roulage sur une petite longueur, à l'extrémité de la piste principale.

#### **7.4 Récupérateur d'eau de pluie – Plantation d'arbres d'ombrage**

À la suite du vol du récupérateur d'eau de pluie en juillet 2023, nous en avons racheté un à bon prix (80 € sur le Bon Coin) ; il a été installé sous l'abri à l'arrière des toilettes sèches, et sera prochainement sécurisé par des fixations sur les montants de l'abri ou du container.

Trois arbres sur tige ont été replantés fin décembre le long du parking. Il faudra patienter quelques années avant de profiter d'une ombre généreuse !

#### **7.5 Code du cadenas de la barrière**

Pas de changement pour l'instant : 2981

### **8 Espaces de vol circulaire et d'école le long de l'aérodrome (Champhol)**

Depuis le débroussaillage général autour de nos espaces de vol effectué par Chartres Métropole à l'occasion du meeting aérien du 24 septembre, ces espaces et leur accès sont beaucoup plus confortables.

Il faut désormais maintenir l'état de cette piste de vol circulaire et ses abords immédiats, en luttant contre la reprise des ronces et des mauvaises herbes. Pour cela, le comité directeur donne son accord pour l'achat d'une tondeuse électrique qui sera beaucoup plus facile à utiliser et à transporter que les deux balayeuses à moteur, lesquelles nous embarrassent et seront revendues.

Par ailleurs, il faudrait récupérer auprès de services techniques de Chartres Métropole, des barrières pour la protection des accompagnateurs et éventuels spectateurs lors des vols.

## **9 Matériel**

### **9.1 Identification et inventaire du matériel RC**

À la suite d'un achat en décembre à très bon prix (140 €) d'une valise de matériel (émetteur Graupner mx12, émetteur Futaba T6J, 3 récepteurs, servos, batteries, chargeurs, cordons, ...), le CAC est maintenant bien équipé, avec plusieurs combinaisons d'émetteurs moniteur-élève pour les planeurs électriques existants (EasyGlider et Alpha-Club), et les avions (Cloud Dancer électrique et Trainer 60 thermique) qui seront mis en service cette année.

Les émetteurs ont été affectés à un ou plusieurs modèles (mémoires dédiées), identifiés et numérotés pour éviter les confusions. L'ensemble du matériel RC en état de servir est maintenant identifié et inventorié.

### **9.2 Boule multi-rotors**

Pour que la boule multi-rotors puisse être utilisée pour initier des pilotes avion ou planeur traditionnellement en mode 1 "gaz à droite" (contrairement aux drones qui sont le plus souvent en mode 2 "gaz à gauche"), le comité directeur donne son accord pour rechercher une solution (par exemple un deuxième émetteur Spektrum d'occasion).

### **9.3 Machine de découpe de vinyle**

Le comité directeur donne son accord pour l'achat d'une machine de découpe de vinyle, pour réaliser des décos ou des marquages divers.

## 10 Calendrier des événements 2024

### 10.1 Formation/accompagnement aux exigences DGAC

Dates additionnelles à proposer entre février et avril.

### 10.2 Rêves de Gosse : mercredi 15 mai

Cette manifestation "Rêves de Gosse", d'organisation nationale, fera étape à Chartres le 15 mai, où elle accueillera environ 170 jeunes en situation de handicap ou de difficulté. Sollicité par Chartres Métropole et le Lions Club Chartres Jean Moulin, le CAC a proposé d'exposer quelques modèles, de montrer les principes de fonctionnement d'un modèle radiocommandé (actionnement des commandes, ...), de lancer quelques planeurs en mouse, de distribuer des autocollants, ...

En préalable à cette manifestation, un ou deux autres groupes plus restreints (15 enfants) pourraient venir pour une découverte similaire, agrémentée d'une démonstration de Polyclub sur le terrain de Champhol, si la météo le permet ; une première date a été fixée au mercredi 20 mars.

Si quelques volontaires veulent se joindre aux moniteurs du mercredi, ils seront les bienvenus.

### 10.3 Journée Portes Ouvertes de l'aérodrome : date à confirmer

La date n'est pas confirmée pour le moment : ce pourrait-être le dimanche 12 mai, donc juste avant "Rêves de Gosse".

### 10.4 Coupe Alpina ou autre manifestation

Le CAC n'organisera pas de Coupe Alpina en 2024, car son coordinateur, Patrice Chartier, souhaite légitimement souffler après deux coupes organisées en 2022 et 2023.

Cependant le comité directeur est prêt à apporter son soutien à toute autre proposition de manifestation portée par des volontaires : planeurs (RES, remorquage, F5J, ...), avions (voltige, maquettes, ...), drone-racing, ... : n'hésitez pas à faire des propositions.

### 10.5 Exposition Hélène Boucher : dimanche 16 juin à Yermenonville

Le CAC a été sollicité par "Les amis d'Yermenonville" pour participer à une grande exposition consacrée aux femmes qui ont marqué l'histoire de l'aéronautique, et notamment Hélène Boucher dont c'est cette année le 90<sup>ème</sup> anniversaire de la mort accidentelle.

L'aviatrice et sa famille ont vécu dans le hameau de Boigneville (commune de Yermenonville), et légué de nombreux vestiges et souvenirs à la commune qui en a fait un "espace muséal" dans la mairie ; par ailleurs un imposant monument ailé perpétue la mémoire d'Hélène Boucher dans le cimetière de la commune.

Pour cette exposition, le CAC aura un stand pour présenter des belles maquettes de modèles proches de cette époque : les possesseurs de beaux avions sont priés de se manifester !

Pour cette exposition, nous devrions avoir au moins une maquette du Caudron Rafale, avion mythique d'Hélène Boucher.

### 10.6 ALAT : 10 juillet (à confirmer)

Comme en 2022 et 2023, les hélicoptères de l'ALAT et leurs équipages reviendront à Chartres la semaine précédant le dimanche 14 juillet. Avec probablement la journée du 10 juillet dédiée aux adhérents des associations de l'aérodrome et leurs familles : à confirmer.

## 10.7 Journée CAC, élargie aux pilotes planeurs et avions de l'aéroclub

À la suite des bons échanges qui ont eu lieu lors de la galette du 13 janvier entre les 5 associations de l'aéroclub, le CAC souhaite organiser une journée "club" à St-Germain, pour inviter les pilotes de l'aéroclub à venir piloter des modèles en double commande. Cela avait déjà été proposé il y a 5 ou 6 ans, mais aucun pilote ne nous avait rendu visite.

Néanmoins nous ferons une nouvelle tentative, en proposant aux autres associations une journée de vol à St-Germain fin juin ou début juillet.

## 10.8 Salon des associations

Cette année 2024, le salon des associations aura lieu le samedi 7 et le dimanche 8 septembre.

## 10.9 Journées Ailes et brevets - QPDD

Pour recruter de futurs adhérents et combattre l'érosion naturelle de notre effectif, il serait souhaitable d'organiser une journée portes ouvertes (JPO) sur notre plateforme de St-Germain, au mieux à l'automne 2024. Mais pour cela, il nous faut des pilotes détenteurs d'une QPDD (Qualification Pilote De Démonstration).

Dans ce but, nous pourrions organiser avec l'aide de Bruno Manfredi (correspondant de la LAM-CVL pour l'Eure-et-Loir), une session Ailes et brevets – QPDD.

Dans un premier temps, nous souhaitons identifier les candidats qui voudraient passer cette QPDD, qui leur permettrait de participer ensuite à une JPO ou un SAPA (Spectacle Aérien Public d'Aéromodélisme) dans n'importe quel autre club en France. Merci aux candidats de se faire connaître.

Nous proposerons également le passage des Ailes et brevets à nos jeunes élèves, première étape de reconnaissance d'une compétence de pilotage.

## 11 Activité de l'école

Tous les mercredis de période scolaire, nous encadrerons 4 élèves : participation à la construction et à l'équipement de modèles, paramétrage d'émetteur, pilotage sur simulateur, pilotage de Polyclub sur l'espace de vol de Champhol.

À la suite des différents contacts recueillis lors du salon des associations, seuls deux nouveaux jeunes nous ont rejoint : c'est peu !

## 12 Prochain Comité Directeur

Date à fixer.

### Fin de la réunion à 22h10

Le Secrétaire de séance

Patrice CHARTIER



Le Président de séance

Étienne BRESSON

